



# Le sport vecteur de citoyenneté européenne. Ce qu'en disent les associations, mouvements et institutions européistes en Europe

UE 2: Culture et Citoyenneté

William GASPARINI

Nathan BRANDEL

**Sciences Po Strasbourg**

École

de l'Université de Strasbourg

## **Introduction :**

Alors que la remise en question de son existence est de plus en plus fréquente, l'Union européenne, en quête de légitimité, cherche à impliquer plus largement les citoyens européens dans son fonctionnement. En ce sens, le traité de Maastricht a mis en place une citoyenneté européenne qui s'est superposée à celle des États membres. Celle-ci est cependant manifestement insuffisante pour permettre l'établissement d'un sentiment d'appartenance, qu'Andy Smith distingue de la seule appartenance à un espace commun. L'Union Européenne consciente du fait que l'émergence d'une identité européenne conditionne l'intensification de l'adhésion des citoyens au projet européen, mène une série d'initiatives en ce sens. On peut citer en exemple la création en 2004 d'un poste de Commissaire en charge de la Communication au sein de la Commission européenne.

Les vecteurs employés par l'UE pour promouvoir une identité européenne sont multiples. Les éléments qui lui sont le plus fréquemment associés restent les aspects les plus visibles de son action comme la monnaie unique ou la libre-circulation. Cependant, d'autres éléments n'ayant de prime abord rien à voir avec la création européenne tendent à devenir des vecteurs de promotion de l'identité européenne. C'est notamment le cas du sport. Que ce soit par son lien historique avec le vieux continent, par sa soumission partielle au droit communautaire ou par son efficacité dans la transmission de valeurs portées par l'Union Européenne, le sport s'est imposé comme un nouvel *instrument passeur d'Europe* que fédéralistes et fonctionnaires européens travaillent à exploiter dans leur travail de promotion de l'identité européenne.

### **I. Le sport pour faire vendre « l'idée d'Europe »**

#### **1) Europe, terre de sport**

Le rôle joué par les pays européens dans le développement du sport moderne justifie le rapport particulier de ce dernier au vieux continent et donc son utilisation par les institutions européennes comme un outil pour promouvoir l'existence d'une entité européenne supranationale.

Le statut de précurseur de l'Angleterre, qui développe dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle les sports collectifs et les compétitions entre *public schools*, et de la France, où naît un peu plus tard le concept de Jeux Olympiques modernes ainsi que la diffusion rapide de la pratique sportive dans les pays d'Europe Occidentale dans la période qui suit renforce l'idée que l'Europe est une *terre de sport* et donc, dans l'esprit des décideurs européens, l'idée que le sport constitue un facteur de cohésion entre européens.

Jean-Pierre Augustin écrivait en 2014 que « *le sport contemporain est né en Europe et c'est aussi en Europe qu'il s'est organisé* ». Il souligne la corrélation entre foyers de création et zones actuelles de pratique pour expliquer la surreprésentation des pays européens dans nombre de disciplines et de fédérations internationales<sup>1</sup>. Toujours selon Jean-Pierre Augustin, l'Europe reste également la première zone sportive mondiale au XX<sup>e</sup> siècle en termes de licenciés, de spectateurs, d'équipements et de manifestations sportives internationales organisées. Au-delà de l'aspect continental, on peut également s'apercevoir que le modèle sportif Ouest-européen, porté dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle par les pays de la communauté économique européenne<sup>2</sup> ainsi que par le Royaume Uni, s'est élargi à la chute du Mur de Berlin aux pays d'Europe de l'Est, lesquels n'ont pas tardé à intégrer l'Union Européenne.

Le rôle fondamental joué par les pays d'Europe dans l'évolution du sport moderne confère implicitement une légitimité à l'Union Européenne dans le soutien au développement de la pratique sportive et fait du sport *ce à quoi les européens ont contribué ensemble*, un facteur de

---

<sup>1</sup> A titre d'exemple, sur 29 fédérations internationales olympiques existantes en 1990, 27 avaient leur siège en Europe

<sup>2</sup> On peut à ce titre rappeler la domination de la CEE dans l'organisation de compétitions sportives internationales puisque 56 % d'entre elles étaient organisées dans des États membres de la communauté.

rassemblement entre les pays de l'UE. L'importance du sport en Europe, eu égard à son rôle historique a de ce fait été citée dans la résolution du Parlement européen.<sup>3</sup>

## 2) Le sport pour faire parler d'Europe : l'utilisation politique par les institutions

Dans un premier temps, on peut souligner que le sport professionnel sert indirectement la légitimité des institutions européennes dans la mesure où il habitue ses spectateurs à un dépassement du cadre strictement national au profit d'un élargissement au niveau continental. La fondation Schuman écrivait à ce titre en 2014 que « L'Europe est devenue le nouveau terrain de jeu de la communauté sportive. »

L'Euro de football, la Ligue des champions ou la coupe d'Europe de rugby à XV sont autant d'événements se déroulant en parallèle des championnats nationaux qui bénéficient d'une large visibilité. Si la délimitation de ces compétitions ne correspond pas strictement à celle de l'Union Européenne<sup>4</sup>, cette dernière ne bénéficie pas moins de la crédibilité que confèrent ces événements à l'existence d'un sentiment d'appartenance supranational.

Les institutions des communautés européennes puis de l'UE ont bien compris le rôle que le sport pouvait jouer dans leur quête de renforcement de l'identité européenne et ont cherché à exploiter le sport dans cet objectif depuis les années 1960<sup>5</sup>. On peut notamment citer la tentative de Jacques-René Rabier d'obtenir de l'UEFA la création d'une coupe de football du marché commun en 1966. Cette proposition avait pour objectif de confronter les amateurs de football avec l'idée même du marché commun et de familiariser les individus avec les communautés européennes plus efficacement qu'avec des brochures et des conférences. Bien qu'elle ait fait l'objet d'un rejet unanime de l'UEFA qui refusait de voir son action instrumentalisée, cette initiative témoigne de l'importance accordée au sport dans la communication de la Commission Européenne. Cette utilisation du sport comme outil de communication n'a pas décliné avec le temps et s'est observée dans l'appui fourni par les institutions européennes à plusieurs initiatives telles que la course européenne à la voile, le tour de l'avenir de la Communauté européenne ou encore le discours de la fleuretiste Elisa DiFrancisca qui a brandit le drapeau européen au lieu de son drapeau national avant de monter sur le podium lors des Jeux Olympiques de Rio de Janeiro.

L'Union Européenne a par ailleurs marqué le milieu sportif de son empreinte en se saisissant des différends dont elle estimait qu'ils rentraient dans sa compétence. L'arrêt Bosman rendu par la Cour de Justice des communautés européennes en 1995 a ainsi constitué une matérialisation de l'action de l'UE auprès des amateurs de football. Son rôle jusqu'à lors flou voire opaque pour nombre de citoyens d'États membres s'est alors concrétisé en un arrêt sur la libre-circulation des athlètes dont l'application a eu pour conséquence des changements considérables dans les championnats de football européens<sup>6</sup>.

En mettant en avant l'aspect économique du sport professionnel, l'Union Européenne a ainsi été en mesure d'intervenir dans un domaine qui se situait à l'époque totalement hors de sa compétence et a de cette manière pu se servir du sport pour faire montre de sa capacité d'action en contraignant l'UEFA à modifier sa réglementation pour s'adapter à une décision de justice européenne.

---

3 Dans le considérant H de la résolution sur la dimension européenne du sport.

4 selon les événements, participent des pays non-membres de l'UE comme le Royaume-Uni, la Russie, la Turquie ou le Monténégro

5 On peut même faire remonter cette réflexion sur l'usage européiste du sport aux années 1950, J. Monnet imaginait en effet en 1954 la création d'un match de football « acier contre charbon » dans le cadre de la CECA.

6 En permettant le recrutement de plus de trois joueurs européens étrangers dans un club de football, l'arrêt a conduit à l'émergence de leaders européens du football en donnant la possibilité aux équipes qui en avaient les moyens de recruter sans limite des stars étrangères et de prendre l'avantage dans leurs championnats respectifs.

L'Union Européenne et ses États Membres ont par ailleurs sanctuarisé leur volonté de voir le rôle de l'Europe s'accroître dans le domaine sportif lors de l'élaboration du traité de Lisbonne qui a fait rentrer le sport dans la liste des compétences d'appui de l'Union. L'article 165 du traité de Lisbonne illustre la volonté de la Commission Européenne de devenir un des acteurs du développement du sport en Europe. « *L'Union contribue à la promotion des enjeux européens du sport, tout en tenant compte de ses spécificités, de ses structures fondées sur le volontariat ainsi que de sa fonction sociale et éducative. L'action de l'Union vise à développer la dimension européenne du sport.* »

Même si elle transparaît largement, la volonté de faire du sport un vecteur de diffusion d'une identité européenne n'est pas directement mentionnée dans le traité. C'est là l'une des principales différences entre les dispositions prises par les institutions européennes et les revendications des organisations européistes.

### 3) Le discours des associations européistes : le sport au service du fédéralisme

La conscience du rôle à faire jouer par le sport dans le développement d'une identité européenne est démontrée par la seule existence d'associations et de think tanks militant pour une action européenne dans ce domaine. Europe en sport, Sport & citoyenneté et d'autres organisations plus connues comme la Fondation Robert Schuman militent ainsi pour que des initiatives plus nombreuses et plus fortes soient prises par les décideurs européens dans le domaine sportif afin de susciter l'émergence d'un sentiment d'appartenance supranational au sein de l'UE.

La principale distinction entre associations et institutions s'observe dans l'ambition des revendications des organisations non-institutionnelles que les fonctionnaires européens ne parviennent pas toujours à suivre dans leurs initiatives.

Cette différence d'intensité était déjà visible dans les années 1960 lorsque, comme cela a déjà été évoqué plus haut, Jacques René Rabier invitait l'UEFA à créer une coupe du marché commun. En 1966, l'année même où cette proposition avait été formulée et rejetée, un journaliste italien publiait dans une revue fédéraliste un article sur les possibilités de création d'une nation sportive européenne ne formant qu'une seule équipe. Les suggestions pour une intensification du rôle du sport dans la création d'un sentiment d'appartenance européen allaient ainsi de la seule création d'un tournoi interne à la communauté à la création d'une équipe composée de joueurs européens participant ensemble aux grands tournois internationaux. De la même manière, alors que les fonctionnaires de la Commission se satisfaisaient du fait qu'une escrimeuse italienne brandisse le drapeau européen avant de monter sur le podium, la Fondation Schuman appelait à une diffusion systématique de l'Ode à la joie lors des rencontres sportives jouées par des nations de l'Union européenne et au port d'un maillot orné d'un écusson européen pour l'équipe ayant remporté le dernier titre de champion d'Europe (une idée à laquelle les eurodéputés suggéraient à demi-voix aux gouvernements nationaux de réfléchir en 2012).

Le domaine de revendication des organisations européennes ne se limite pas à la sphère symbolique. Le professeur Miguel Poiaras Maduro du Robert Schuman Centre for advanced studies souligne en effet que l'UE doit se servir du sport pour justifier son existence en mettant en avant son rôle de régulation. Le contrôle des instances internationales régulant les championnats et les grands événements sportifs internationaux ne pouvant s'effectuer qu'au niveau européen<sup>7</sup>. L'efficacité de l'UE dans la régulation des différends dans le domaine du sport est en effet de nature à augmenter l'acceptation de son existence en tant qu'entité supranationale aux yeux des citoyens européens.<sup>8</sup> Les mouvements européistes appellent donc non-seulement à un renforcement de la

7 Si une fédération nationale explique son désaccord avec une des dispositions énoncées par une instance comme la FIBA ou l'UEFA, celle-ci refusera de changer sa réglementation et préférera exclure les équipes du pays concerné de ses compétitions tandis qu'aucune fédération internationale ne peut se permettre d'exclure l'ensemble des pays de l'UE. Elles plieront donc plus facilement face aux décisions de justice de l'UE.

8 Jürgen Habermas, Raison et légitimité, 1978, pp. 198-199.

visibilité de la symbolique européenne mais également à une intensification du recours à l'instrument juridique pour réguler l'action des instances sportives internationales.

Que ce soit par le rôle spécial joué par l'Europe dans le développement de la pratique sportive moderne ou par le fait qu'il habitue les individus à la confrontation à un espace médiatique et juridique dépassant le cadre national, le sport joue un rôle dans l'émergence d'un sentiment d'appartenance européen. Associations et institutions ne semblent cependant pas s'accorder sur le rôle à donner au sport dans la communication de l'UE, les seconds ayant rencontré de la résistance dans le passé face à leurs tentatives d'instrumentalisation.

## **II. Le sport dans la promotion des valeurs européennes**

### 1) Utilisation du sport pour répandre des valeurs

L'UE est fondée sur un ensemble de valeurs énoncées à l'article 2 du traité sur l'Union européenne. Dans cet article est souligné le fait que la société européenne est caractérisée par la non-discrimination, la tolérance, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes. Le sport, à travers son ouverture et son inclusivité permet de contribuer à la réalisation de ces objectifs et constitue de ce fait une des représentations des caractéristiques de la société européenne énoncées plus haut. Il contribue en effet à l'intégration de chacun dans un esprit de non-discrimination et d'égalité en rassemblant une large partie de la population européenne.<sup>9</sup> Cette capacité à rassembler dans un esprit d'égalité et de tolérance a été reconnue par le Parlement européen dans sa résolution de 2012 sur l'identité européenne du sport.

Le sport constitue ainsi un moyen de répandre des valeurs « européennes » plus efficace que des opérations de communication de l'UE moins visibles. Tout le monde n'a pas en tête le texte de l'article 2 du traité sur l'Union Européenne, mais la plupart des européens ont déjà aperçu les inscriptions « say no to racism » sur les maillots des joueurs ou les brassards de capitaine couleur arc-en-ciel<sup>10</sup> des équipes de football dans certaines grandes compétitions internationales. Lorsqu'elles sont affichées dans le cadre sportif, ces valeurs d'inclusivité ne sont pas directement associées à l'Union Européenne et ne lui confèrent pas de surplus de visibilité, mais en soulignant leur correspondance avec les valeurs promues par l'UE, elles augmentent la visibilité du projet européen et son acceptabilité au sein de la population.

A l'inverse, lorsque des phénomènes allant à l'encontre des objectifs européens se développent dans le milieu sportif, les institutions européennes manifestent une volonté d'intervenir pour y mettre un terme et faire ainsi en sorte que le sport reste un outil de diffusion des valeurs de l'UE. Comme cela a été expliqué plus haut, le sport reste cependant un domaine dans lequel la compétence européenne est limitée, elle ne peut intervenir que dans de rares cas et généralement en s'appuyant sur l'aspect économique de la pratique sportive. [Comme dans l'arrêt Bosman où l'on a estimé que la législation en vigueur représentait une entrave à la libre-circulation]. Dans les situations dans lesquelles l'Union Européenne n'a pas compétence pour intervenir, elle agit par procuration en invitant ses États membres à intervenir. Les eurodéputés ont ainsi, dans leur résolution de 2012, « invité » les États membres à, d'une part, aider à la démocratisation de l'activité sportive par la création d'infrastructures, et, d'autre part, à contribuer à la lutte contre l'homophobie dans le sport. Les instances européennes manifestent ici la volonté de devenir un acteur non-seulement du développement de l'activité sportive mais également de la sauvegarde des valeurs qu'elle véhicule.

---

9 Un sondage eurobaromètre relevait en ??? que 40 % des citoyens européens pratiquent régulièrement une activité sportive.

10 En soutien à la cause LGBT.

## 2) Le sport comme contributeur à l'action de l'Union Européenne

On peut également relever une convergence entre les bienfaits et les valeurs promus par la pratique sportive et l'action de l'Union Européenne dans une pluralité de domaines.

En limitant la sédentarité de dizaines de millions d'européens, le sport limite le nombre de pathologies développées par les individus le pratiquant et améliore par conséquent l'état de santé des européens. Le sport apporte ainsi un appui à l'action européenne en matière de santé. Les exemples des contributions du sport à la réalisation des objectifs de l'Union Européenne sont nombreux. On pourrait par exemple citer l'intégration des réfugiés<sup>11</sup> ou la lutte contre les inégalités homme-femme.

La plus grande contribution du sport à l'action de l'Union Européenne reste cependant l'éducation à la citoyenneté européenne qu'il promeut indirectement. Les valeurs qu'il véhicule correspondent à celles promues par l'UE et, selon l'analyse de Philippe le Guen, directeur de l'association Jean Monnet, participent de ce fait à l'émergence d'une acceptation et d'une compréhension de l'Union européenne renforcée chez les pratiquants. L'UE, en promouvant l'activité sportive et en montrant l'alignement entre les objectifs de ses politiques et les bienfaits de la pratique sportive, facilite la compréhension de son action auprès des citoyens européens. Les objectifs de l'UE apparaissent comme convergents avec les bienfaits du sport et son action bénéficie alors d'un regain de légitimité.

Dans le domaine de l'éducation et de la promotion de valeurs, le sport bénéficie en effet d'une légitimité que ne possèdent pas nécessairement les institutions européennes. Pierre-Edouard Weill relevait ainsi en 2010 que « les valeurs qui s'incarnent dans les compétitions footballistiques apparaissent souvent plus nobles que celles de la compétition politique. » Le sport constitue un moyen efficace de diffusion des valeurs européennes et contribue par ailleurs à la réalisation de certains de ses objectifs avec une légitimité que ne possèdent pas les institutions.

### **Conclusion :**

Le sport peut participer à l'émergence d'un sentiment d'appartenance au sein de l'Union européenne. Il y contribue aussi bien en créant une symbolique européenne, par une histoire et une culture sportive commune, qu'en concrétisant l'action de l'Union aux yeux des citoyens européens. Cette possibilité de faire jouer au sport un rôle de *porteur d'Europe* est prise en compte aussi bien par les fédéralistes que par les décideurs européens mais leur marge de manœuvre est limitée par la réticence des associations sportives à voir leur activité instrumentalisée par les institutions. Le sport permet cependant de contribuer à la conduite de l'action de l'Union Européenne dans une pluralité de domaines (santé, éducation, intégration etc.) Il offre également la possibilité de diffuser les valeurs européennes auprès d'un large public de manière plus intelligible et plus acceptable qu'avec des opérations de communication classiques. L'Union européenne entend à ce titre se saisir d'un plus grand rôle dans le développement du sport en Europe et faire de ce domaine un *levier indirect* dans la promotion de l'identité européenne.

---

11 La Commission Européenne avait à ce titre publié un rapport sur l'utilisation du sport dans les programmes d'intégration des réfugiés.

## **Bibliographie :**

### **Articles :**

-Augustin, J. P. (2014, 20 mai). Le sport participe-t-il à la construction de l'identité européenne ? - Mollat. Librairie Mollat Bordeaux. Consulté le 2 janvier 2022, à l'adresse <https://www.mollat.com/dossiers/le-sport-participe-t-il-a-la-construction-de-l-identite-europeenne>

-Citoyenneté(s), sport et appartenance à l'Union européenne. (2014, 21 juillet). Fondation Robert Schuman. Consulté le 22 janvier 2022, à l'adresse <https://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0322-citoyennetes-sport-et-appartenance-a-l-union-europeenne>

-Gasparini, W. (2021, 21 juin). L'Euro de football, passeur d'Europe ? The Conversation. Consulté le 2 janvier 2022, à l'adresse <https://theconversation.com/leuro-de-football-passeur-deurope-163094>

-Le Monde.fr. (2016, août 11). JO 2016 : une escrimeuse italienne brandit le drapeau de l'UE sur le podium. Le Monde.fr. [https://www.lemonde.fr/big-browser/article/2016/08/11/jo-2016-une-escrimeuse-italienne-brandit-le-drapeau-de-l-ue-sur-le-podium\\_4981470\\_4832693.html](https://www.lemonde.fr/big-browser/article/2016/08/11/jo-2016-une-escrimeuse-italienne-brandit-le-drapeau-de-l-ue-sur-le-podium_4981470_4832693.html)

-Weill, Pierre-Edouard. « « Plutôt l'UEFA que l'UE ! ». (dés-)enchantement de l'identification à l'Europe des jeunes de milieux populaires issus de l'immigration », Politique européenne, vol. 30, no. 1, 2010, pp. 107-130.

### **Rapports :**

-DG éducation et culture de la Commission Européenne. (2012, juin). Mapping of good practices relating to social inclusion of migrants through sport. <https://doi.org/10.2766/158610>

-Eurobaromètre. (2021, novembre). Values and Identity of EU citizens. <https://doi.org/10.2760/206143>

-Parlement Européen. (2012, 2 février). La dimension européenne du sport : Résolution du Parlement européen du 2 février 2012 [Base de données]. EUR-Lex. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52012IP0025>

-Sport & citoyenneté. (2013, juillet). Favoriser l'émergence d'une identité européenne grâce au sport : réalité ou utopie? [https://www.sportanddev.org/sites/default/files/downloads/publication\\_identite\\_europeenne\\_06082013\\_11h48\\_ok\\_1.pdf](https://www.sportanddev.org/sites/default/files/downloads/publication_identite_europeenne_06082013_11h48_ok_1.pdf)

### **Sites internet :**

-Europe en Sport France. (s. d.). HelloAsso. Consulté le 30 décembre 2022, à l'adresse <https://www.helloasso.com/associations/europe-en-sport-france>